

De l'écoute (des attentes) ...

### ... A L'ADAPTATION (DU CATALOGUE)

e-santé Wallonie est en permanence à l'écoute des besoins de ses publics-cibles. Cela lui permet de faire évoluer son offre de formations de façon très pragmatique. Survol des projets en gestation plus ou moins avancée pour 2019.

[... lire la suite](#)

Notre rubrique spéciale



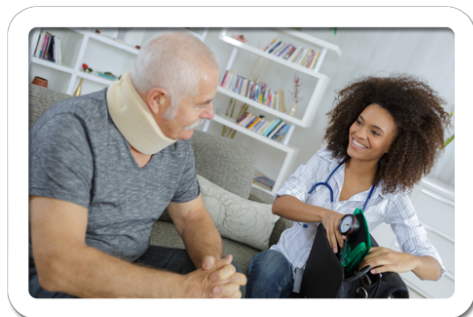
**Prise de rendez-vous**

---

**DES DONNEES PAS SI ANODINES QUE ÇA...**

Pour gérer efficacement votre agenda et (re)conquérir de précieuses minutes à consacrer à votre métier premier, vous avez choisi de passer par un télésecrétariat ou un système de prise de rendez-vous en ligne. Fort bien. Mais qui est responsable de quoi, aux yeux du RGPD ? Quelle protection instaurer autour de ces données de vos patients, fussent-elles essentiellement administratives ?

[... lire la suite](#)



Réseau Santé Wallon

### LE PARTAGE, ÇA S'APPREND

Nouveauté 2019 : il existe à présent des séances de niveau 3 pour infirmières (et l'offre pour les autres métiers va suivre). Plat de résistance de ces formations pratiques ? Apprendre à partager les données de santé via le portail du Réseau Santé Wallon.

[... lire la suite](#)

**Une prime pour les sages-femmes**

L'**INAMI** annonce que, sous réserve de publication de l'arrêté royal correspondant, les sages-femmes devraient pouvoir prétendre, pour 2019, à une prime télématique. D'un montant de 800 €, ce forfait annuel serait versé fin 2020. Il y a 6 conditions à remplir pour l'obtenir, qui tiennent au conventionnement, à l'emploi d'un logiciel pour gérer ses dossiers patients et à l'usage de certains outils d'e-santé.



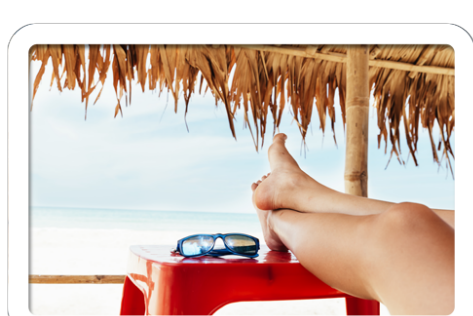
### Cartes sur table

Fin d'année/début d'année... la période typique des bilans. e-santé Wallonie n'y coupe pas, mais donne dans le très visuel : le projet a traduit en cartes la fréquence de ses formations en 2018. Des cartes à explorer sur le site.

[... lire la suite](#)

**A lire, à voir, à faire**

Maggie De Block a signalé, fin de semaine dernière, que **4 premières applis de santé mobile avaient été validées** par les autorités belges. *FibriCheck* détecte les troubles du rythme cardiaque, *moveUP* soutient la rééducation des patients opérés au genou ou à la hanche, *RemeCare* améliore le suivi des patients cancéreux en cours de chimiothérapie et *AirView* *monitore* ceux qui souffrent de troubles du sommeil et respiratoires. sur le processus de reconnaissance des applis.



J'y pense et puis...

### ... JE N'OUBLIE PAS

Les membres d'e-santé Wallonie aiment pour la plupart les voyages. Mais ils n'adorent pas les touristes – comprenez : ceux qui viennent mains dans les poches aux formations. Par respect pour le reste du groupe (et pour les horaires annoncés), il y a quelques petites « formalités » techniques à remplir au préalable.

[... lire la suite](#)



Namur

### CAPITALE DES SOINS DE SANTE

Le Salon Soins & Santé est devenu un classique pour les professionnels des secteurs (para)médicaux et de l'aide à la personne en Wallonie. La 4ème édition de cette grand-messe se tiendra les jeudi 7 et vendredi 8 février à Namur Expo.

[... lire la suite](#)

### Inscrivez-vous, qu'ils disaient

**687. C'est le nombre d'inscriptions de professionnels au Réseau Santé Wallon (RSW) qui se sont opérées l'an passé via le projet e-santé Wallonie.** Ce total se décompose en 649 inscriptions intervenues lors de l'une ou l'autre séance de formation, et 38 via le helpdesk d'e-santé Wallonie.

Quelque 63% des nouveaux inscrits sont des kinés. Cette profession est suivie des infirmiers (13%) et des dentistes (12%).

687 inscriptions, cela représente un bon quart du total d'inscriptions au RSW en 2018. Pas mal...



De l'écoute (des attentes) ...

### ... A L'ADAPTATION (DU CATALOGUE)

**e-santé Wallonie est en permanence à l'écoute des besoins de ses publics-cibles. Cela lui permet de faire évoluer son offre de formations de façon très pragmatique. Survol des projets en gestation plus ou moins avancée pour 2019.**

Après analyse et hiérarchisation des besoins relayés par son Consortium, e-santé Wallonie travaille, avec un calendrier plus ou moins rapproché, sur :



SAGE-FEMME

- o Introduction de formations de niveau 3, centrées sur le partage de données de santé via le portail RSW (lire dans cette newsletter : « [Le partage, ça s'apprend](#) »)
- o Formations de niveau 1 & 2 pour les étudiants se destinant à la profession

### e-santé Wallonie investit les auditoires

Haute écoles et universités font montre d'un intérêt croissant pour les formations à l'e-santé. Pour diplômer des étudiants bien préparés à l'environnement professionnel de plus en plus digitalisé qui les attend, il faut introduire en fin de cursus une initiation à l'e-santé et aux échanges électroniques de données. En 2018 déjà, de premières dates de formation ont été programmées dans trois hautes écoles enseignant la kinésithérapie et dans deux établissements formant des sages-femmes. A ce jour, pour 2019, deux séances sont déjà prévues dans des hautes écoles d'infirmiers, cinq chez les kinés, et d'autres dates vont suivre. Tous les détails dans le [calendrier dynamique d'e-santé Wallonie](#)

Vous êtes actif/ve dans l'enseignement d'un métier de la santé ? La perspective d'organiser, pour vos étudiants, une séance de formation vous intéresse ?

Contactez Isabelle Aussems, gestionnaire du projet e-santé Wallonie : [0477/27 14 31](tel:0477271431) ou [gestionnaire@e-santewallonie.be](mailto:gestionnaire@e-santewallonie.be)



MG

- o Poursuite des formations de niveau 3, par groupes d'utilisateurs d'un même logiciel métier.
- o Programmation de formations dispensées en mode e-learning (à suivre sur écran, à distance).
- o Programmation de formations de niveau 1 & 2 pour les étudiants en médecine au sein des facultés francophones



PHARMA

- o Réflexion en cours pour répondre au mieux à la demande de formation à propos du schéma de médication et du pharmacien de référence. Offre qui transiterait, idéalement, via les CMP (les concertations médico-pharmaceutiques entre médecins généralistes et pharmaciens de la même zone).



DENTISTE

- o Introduction de formations de niveau 3, soit sur logiciel métier, soit centrées sur le partage de données de santé via le portail RSW (lire dans cette newsletter : « [Le partage, ça s'apprend](#) »)



KINE

- o Poursuite des formations de niveau 1&2
- o Introduction de formations de niveau 3, soit sur logiciel métier, soit centrées sur le partage de données de santé via le portail RSW (lire dans cette newsletter : « [Le partage, ça s'apprend](#) »)
- o Formations multidisciplinaires autour de projets spécifiques
- o Programmation de formations dispensées en mode e-learning (à suivre sur écran, à distance)
- o Formations de niveau 1 & 2 pour les étudiants en kinésithérapie



INFI

- o Introduction de formations de niveau 3, soit sur logiciel métier, soit centrées sur le partage de données de santé via le portail RSW (lire dans cette newsletter : « [Le partage, ça s'apprend](#) »)
- o Formations multidisciplinaires autour de projets spécifiques (soins intégrés aux maladies chroniques, hospitalisations à domicile, Coming...)
- o Formations de niveau 1 & 2 pour les étudiants en soins infirmiers

[retour à la newsletter](#)



Prise de rendez-vous

## DES DONNEES PAS SI ANODINES QUE ÇA...

**Pour gérer efficacement votre agenda et (re)conquérir de précieuses minutes à consacrer à votre métier premier, vous avez choisi de passer par un télésecrétariat ou un système de prise de rendez-vous en ligne. Fort bien. Mais qui est responsable de quoi, aux yeux du RGPD ? Quelle protection instaurer autour de ces données de vos patients, fussent-elles essentiellement administratives ?**

Le sujet de la délégation de la prise de rendez-vous est détaillé dans une **nouvelle fiche pratique** d'e-santé Wallonie. Il renvoie à deux fiches antérieures de la série « mise en conformité avec le RGPD » :

- o d'une part, la fiche consacrée aux **contrats de sous-traitance** (parce que le prestataire externe auquel vous confiez cette tâche est un sous-traitant et que certaines précautions s'appliquent à cette collaboration, comme pour tout sous-traitant) ;
- o et d'autre part, la fiche sur la tenue des **dossiers patients** (parce qu'en sous-traitant la prise de rendez-vous, vous n'en demeurez pas moins le responsable de traitement et que vos obligations sont identiques à celles concernant les dossiers).

### Responsable, avec ou sans externalisation

Si, plutôt que de vous adjoindre les services d'un télésecrétariat téléphonique ou d'une plate-forme de prise de rendez-vous en ligne, vous chargez de cette tâche un collaborateur - en l'occurrence un(e) secrétaire médical(e) -, il n'y a pas sous-traitance. Le/la secrétaire n'est pas un « sous-traitant » s'il/elle appartient à la même organisation que vous. Un prestataire de service externe à votre cabinet, par contre, est bien un sous-traitant.

**Mais que les rendez-vous soient gérés par votre secrétaire ou un tiers externe, c'est vous qui restez le responsable du traitement des données de vos patients.**

Quand bien même les données collectées dans le cadre de la gestion de l'agenda se limitent à des identités, coordonnées et autres éléments d'ordre administratif, elles sont sensibles car de nature à livrer une indication plus ou moins précise de l'état de santé d'un individu (le fait que quelqu'un consulte de façon répétée et régulière un oncologue, par exemple, est éloquent en soi).

En tant que responsable de traitement des données, vous devez **veiller à ce que votre secrétaire interne ou votre sous-traitant n'enregistre pas trop de données** (uniquement ce qui est nécessaire à gérer les rendez-vous) **ni trop longtemps** (aucun délai officiel n'est fixé mais une conservation d'un an semble être raisonnable, après quoi les données doivent être supprimées).

Est-ce que le ou les motifs de consultation doivent-être renseignés et enregistrés ? En règle générale, non. **Ces motifs ne doivent apparaître que s'ils sont strictement indispensables** à préparer la consultation programmée (par exemple, disponibilité de matériel pour une intervention ou un examen spécifique, réapprovisionnement en vaccin, etc.)

Le professionnel de soins doit, comme il est supposé le faire au niveau de ses dossiers patients, **prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver la confidentialité des données**. Cela veut dire aussi sécuriser son agenda et ses contenus et, le cas échéant, faire part de fuites à l'Autorité de protection des données.

### Promis juré signé

La collaboration avec un service de permanence téléphonique ou une plate-forme de rendez-vous via internet doit être **formalisée dans un contrat porteur d'une série de mentions obligatoires**, comme nous l'expliquons le [mois d'octobre](#)

Ce contrat bétonne par exemple le fait que le sous-traitant s'est engagé à prendre des mesures techniques et organisationnelles pour assurer l'intégrité des données qu'il traite pour vous et pour en interdire l'accès aux personnes qui n'y sont pas légitimement autorisées.

**9 mois pour tout maîtriser**

2018

**RGPD**  
RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

2019

SEPT	OCT	NOV	DEC	JAN	FÉV	MARS	AVR	MAI
INFO GÉNÉRALE (conseils, FAQ, affiches)	LE REGISTRE (fichier Excel et fiches pratiques)	LE DOSSIER PATIENT + LA PRATIQUE DE GROUPE (fiches pratiques)	LES CONTRATS DE SOUS-TRAITANCE (fiches pratiques)	LA PRISE DE RDV (fiches pratiques)	L'ANALYSE DES RISQUES + LA DÉCLARATION EN CAS DE FUITE (fiches pratiques)	LA MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE (fiches pratiques)	L'EMPLOI DES NTIC + LA TÉLÉ-MÉDECINE (fiches pratiques)	ÉTUDES & RECHERCHES SCIENTIFIQUES (fiches pratiques)

[retour à la newsletter](#)



Réseau Santé Wallon

---

## LE PARTAGE, ÇA S'APPREND

**Nouveauté 2019 : il existe à présent des séances de niveau 3 pour infirmières (et l'offre pour les autres métiers va suivre). Plat de résistance de ces formations pratiques ? Apprendre à partager les données de santé via le portail du Réseau Santé Wallon.**

Vous le savez, les formations proposées par e-santé Wallonie sont de technicité croissante, étalonnées du niveau 0 (on commence par la prise en main d'un ordinateur) au niveau 3 (on fait des exercices concrets, en petits groupes d'utilisateurs du même logiciel métier).

Jusqu'ici, les séances de niveau 3 ne s'adressaient qu'aux médecins généralistes. Nouveauté 2019, qui a pris corps fin 2018 : **il existe à présent des séances de niveau 3 pour infirmières. Dans un second temps, des dates spéciales pour sages-femmes, kinés, dentistes et d'autres métiers s'ajouteront.**

L'accent est mis sur l'échange de données de santé **à travers le portail du Réseau Santé Wallon.**

Pourquoi cet enrichissement du programme ? Pour que ce dernier s'ajuste toujours davantage aux besoins des professionnels. Et parce que les développements espérés et attendus, dans les logiciels métiers, pour permettre le partage de données ont pris du retard.

e-santé Wallonie a pu s'en rendre pleinement compte en procédant à l'actualisation de son « **état des lieux des logiciels de la première ligne de soins** ». Certes, de nouvelles possibilités sont apparues dans les logiciels de gestion des dossiers patients, c'est indéniable. Mais force est de constater que, globalement, la fonctionnalité « partage » fait du sur-place.

Alors que ses soirées attirent de plus en plus de monde parmi les différentes professions de première ligne (lire « **2018 en chiffres : plus de 5.300 participations aux séances de formation !** »), e-santé Wallonie a décidé de ne pas couper l'élan des participants, de ne pas brider leur progression mais de les former à partager les données **via le portail et les outils du Réseau Santé Wallon.**

Les nouvelles séances de niveau 3 pour professionnels autres que les généralistes se penchent donc sur la façon, à partir de ce portail :

- o d'utiliser Itsme® pour s'identifier,
- o de créer un lien thérapeutique avec un patient, ou de l'y inscrire s'il ne l'est pas,
- o de consulter des documents du patient, dont par exemple le sumehr,
- o de publier même via son smartphone une note de journal...

### Où, quand, comment

Dans un premier temps, ces séances organisées dans différentes régions de Wallonie s'adresseront aux infirmières. Elles se donneront en petits groupes. Une session s'est déroulée ce mois-ci à La Louvière, d'autres sont programmées en février et mars à Verviers, Liège, Namur... (détails et inscriptions dans le **calendrier dynamique 2019**).

e-santé Wallonie ne tardera pas à faire signe également aux sages-femmes, kinés, dentistes, etc.

[retour à la newsletter](#)

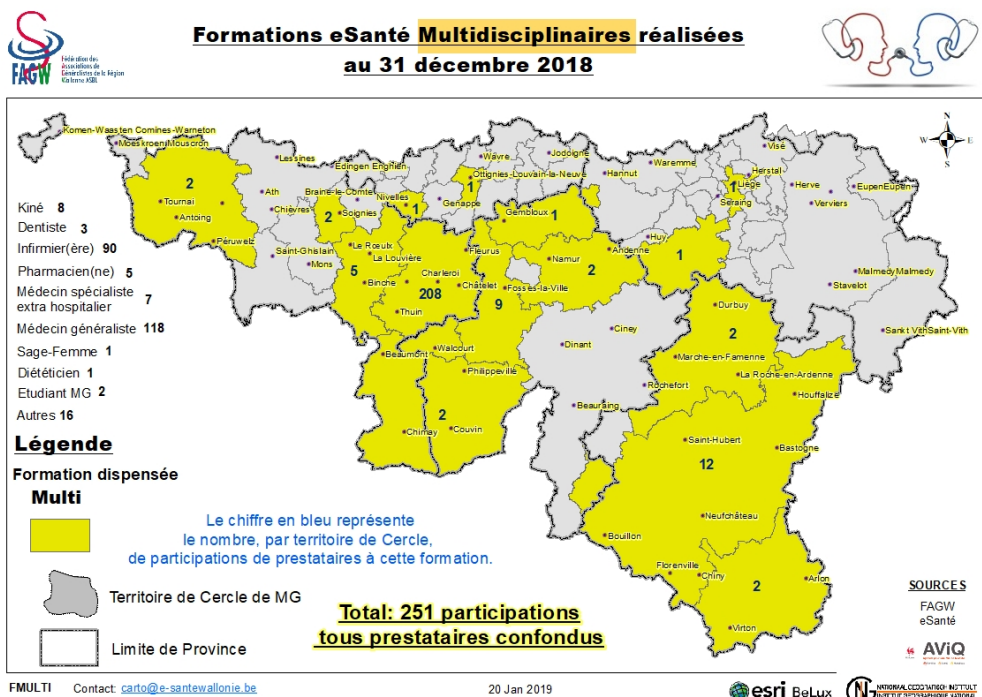


## Cartes sur table

**Fin d'année/début d'année... la période typique des bilans. e-santé Wallonie n'y coupe pas, mais donne dans le très visuel : le projet a traduit en cartes la fréquentation de ses formations en 2018. Des cartes à explorer sur le site.**

On y découvre, entre autres, plus de 500 participations de la part des **dentistes à des séances de niveau 2** et quasi 700 participations du côté des **kinés**. Chez les généralistes, on a dépassé les **1.200 présences à des formations de niveau 3**.

On y visualise aussi les quelque 250 participations enregistrées, tous métiers confondus, aux récentes formations multidisciplinaires, avec un épïcéntré en terres carolos.



## Formations zéro... complexe

Vous hésitez encore à vous inscrire parce que vous n'y connaissez strictement rien ? Pas de complexes ! En 2018, e-santé Wallonie a accueilli pas loin de **400 participations pour des formations de niveau 0...**

[retour à la newsletter](#)



J'y pense et puis...

## ... JE N'OUBLIE PAS

**Les membres d'e-santé Wallonie aiment pour la plupart les voyages. Mais ils n'adorent pas les touristes – comprenez : ceux qui viennent mains dans les poches aux formations. Par respect pour le reste du groupe (et pour les horaires annoncés), il y a quelques petites « formalités » techniques à remplir au préalable.**

Rien d'insurmontable, rassurez-vous. Après tout, on est là pour apprendre. Mais les formateurs insistent néanmoins sur les points suivants.

1. Pour ne pas retarder les autres participants et profiter idéalement de ce qui se raconte, mieux vaut **être inscrit sur le Réseau Santé Wallon (RSW) en tant que professionnel** de santé. Il est conseillé de s'y être inscrit également **en qualité de patient**. Cette « double casquette » maximalise les possibilités de démonstrations pratiques d'échanges de données entre prestataires.
2. Il faut également **avoir téléchargé l'application Itsme®**, qui permet de se connecter aisément au Réseau Santé Wallon de n'importe quel support et sans avoir sous la main sa carte d'identité électronique.
3. Enfin, quand on assiste à une formation de niveau 3 - qui consiste en exercices concrets par petits groupes de médecins usagers du même logiciel métier ou pour d'autres professions, à apprendre à partager les données de santé par l'intermédiaire du portail RSW -, mieux vaut **ne pas oublier d'apporter son PC pour la séance (tablette et/ou smartphone éventuellement)**.

## Coups de pouce « pédagogiques »

Pour les premiers points ci-dessus, e-santé Wallonie a veillé à ne pas vous laisser en plan si vous ne voyez pas de quoi on parle ou si vous ne parvenez pas à faire le nécessaire.

Il existe sur son site

- **des articles explicatifs :**
  - notamment sur le Réseau Santé Wallon (par exemple : « **Le Réseau Santé Wallon formellement reconnu** »)
  - ou sur Itsme (**C'est qui ? « It's me » - Entrez autrement sur le RSW (entre autres...)**)
- **des tutoriels spécifiques :**
  - par exemple le *modus operandi* pour s'inscrire au RSW (**marche à suivre comme professionnel** et pour **inscrire un patient**)
  - ou installer Itsme® (**tutoriel vidéo**)

Et si vraiment vous vous arrachez les cheveux, gardez à portée de main le numéro magique : celui du helpdesk d'e-santé Wallonie : **071/92 45 86**.

[retour à la newsletter](#)



7&8 FÉVRIER 2019

# SOINS & SANTÉ

SALON PROFESSIONNEL DES SOINS DE SANTÉ ET DE L'AIDE AUX PERSONNES

NAMUR EXPO

---

Namur

---

## CAPITALE DES SOINS DE SANTE

**Le Salon Soins & Santé est devenu un classique pour les professionnels des secteurs (para)médicaux et de l'aide à la personne en Wallonie. La 4ème édition de cette grand-messe se tiendra les jeudi 7 et vendredi 8 février à Namur Expo.**

En déambulant parmi les stands, vous pourrez découvrir les produits et services de quasi 200 exposants, échanger avec les principales associations et fédérations du secteur et rencontrer des représentants de l'AViQ.

Soins & Santé propose par ailleurs tout un programme de conférences scientifiques et sociétales (pour la plupart accréditées), conçu en collaboration avec l'administration wallonne et la sphère associative. Les thèmes abordés sont très diversifiés. Cela va d'exposés sur le rapport entre travail de nuit et cancer chez les femmes à une intervention sur la place des aidants proches, en passant par un débat éthique sur la fin de vie ou encore une réflexion sur la prise en charge des lombalgies à la lueur du récent guide de pratique clinique national.

Infos pratiques sur le [site du salon](#) et inscription préalable gratuite pour les lecteurs de la newsletter d'e-santé Wallonie [via ce lien](#).

[retour à la newsletter](#)

[e-santewallonie.be](http://e-santewallonie.be)